

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

PLU

Pays d'Aubagne
et de l'Étoile

LAMETROPOLE

AUX-MARSEILLE-PROVENCE

Règlement - pièces graphiques

N. Autres planches
N1. Planche Eau

PLANCHE
30

PLUi approuvé par DCM le 29 juin 2023

Projet de modification n°1

Tableau d'assemblage

		1							
	2	3	4						
5	6	7	8	9				10	
11	12	13	14	15	16	17		18	
19	20	21	22	23	24	25			
26	27	28	29	30	31			32	
33	34	35	36		37				
38	39	40							
41	42	43							
44	45	46			55	56			
47	48	49	50		57	58	59	60	
51	52				61	62		63	
54					64				

IGN, ERI, HERE, IGN, UTM, NGA

Risque inondation réglementé par un Plan de Prévention du Risque

PLAN DE PRÉVENTION DU
RISQUE INONDATION (PPRI)

Enveloppe d'application du PPR approuvé

Risque inondation réglementé par le PLUi

ALÉA RUISSELLEMENT

Aléa moyen à forte hauteur
Aléa moyen
Aléa faible
Aléa résiduel

CLASSE RUISSELLEMENT

R = Renouveler / I = Intensifier / P = Prolonger
M = Maintenir / A = Autre / S = Secteur de projet

Prescriptions complémentaires

ZONE DE SAUVEGARDE DES
MASSES D'EAU SOUTERRAINES

ZS de priorité 2 (P2)
ZS de priorité 3 (P3)

PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES
CAPTAGE D'EAU

Périètre de protection rapprochée

Fond de Plan

Élément de repère

Plaque ou Plan d'eau

Cimetière